

viser si le lieu sera propice à recueillir les gens infects de la peste, en suyvant ce qu'il a plu au Roy luy faire dire par maistre Jacques Ponceau, son médecin, pour ce que ledit seigneur roy prend plaisir à soy aller esbattre de là le Rosne, et ne peut passer devant ledit hospital, où il fait regret (1) desdicts infects qui y sont. »

Le mardi précédent, 22 février, les enfants de Lyon donnent un banquet aux femmes de la ville, « devant la Royne, ses dames et ses damoyselles pour toujours capter sa bienveillance et entretenir la ville en sa grâce. »

Le Jeudi-Saint, 31 mars, le roi assista au service divin dans l'église de Saint-Just (2). Une députation du Consulat devait s'y rendre à l'heure de ténèbres pour supplier sa Majesté de lui accorder une réduction sur les sommes auxquelles la ville avait été taxée par les commissaires royaux ; mais, sur les observations de M. du Bochage, il fut arrêté que la députation ne serait présentée que le mardi 5 avril. Dans cet intervalle, le Consulat offrit de faire l'avance d'une somme de 8,000 livres, pourvu qu'on lui donnât des lettres de contrainte. Le cardinal Brignonnet et M. du Bochage, cham-

bonne santé. » Le 7 juillet, le Consulat présenta requête au duc d'Orléans, qui était resté à Lyon après le départ du roi, pour le supplier « de faire vuidier les malades veyrolliers de l'hospital du pont du Rosne, mesmement ceux qui sont guéris ou bien esmondez, et ceux qui entretiennent audit hospital femmes dissolues, et vivans deshonestement, menaçans de chacun battre. » Il paraît que ces malades étaient des soldats de l'armée du roi. C. B., iv, 178.

(1) *Faire regret*. Voilà une de ces locutions que trois siècles et demi n'ont pu faire bannir du langage lyonnais, quoiqu'elle ait été anathématisée dans les quatre éditions du Dictionnaire de M. Molard.

(2) C'est sans doute pour se reconnaître de l'hospitalité que les chanoines de Saint-Just lui avaient donnée, que Charles VIII leur fit présent « d'un des petits Innocents qu'Hérodes fit massacrer après la naissance de Jésus-Christ. » Saint-Aubin, *Hist. eccl.*, p. 72.